



INFO MUNICIPALE

CHAT ERRANTS

Madame, Monsieur,

Nous avons été saisis par certains administrés concernant la mort suspecte de plusieurs chats errants sur la voie publique.

Nous déplorons ces actes, et mettons en œuvre un plan d'actions afin de trouver le ou les auteur (s).

Depuis 2016 la Municipalité fait procéder régulièrement à des campagnes de stérilisation pour éviter la prolifération et les nuisances causées.

Aussi, nous ne saurions trop insister sur la bienveillance de tout à chacun de respecter l'arrêté municipal du 20/07/2016 affiché aux portes de la mairie.

Nous rappelons aux propriétaires de félins qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisances sonores etc...).

Respect, Civisme et Tolérance sont nos priorités.

Merci pour votre compréhension.

Le Maire,

Stéphane BARTHAS